



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpeix.org

www.mvtpeix.org

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### **75 ANS APRÈS LA NAKBA (catastrophe) de 1948** **Soutien au peuple palestinien en lutte pour ses droits**

***Le Mouvement de la Paix en tant que membre du CNPDJPI, Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens, s'associe au communiqué ci-après dont il est signataire en tant que Mouvement :***

Le 15 mai, le peuple palestinien dans son ensemble commémore le 75ème anniversaire de la Nakba, la catastrophe qu'a été son expulsion de sa propre terre. En 1948, dans une action planifiée et menée par les milices sionistes puis par l'Etat d'Israël, 531 villes et villages palestiniens ont été détruits, des milliers de Palestiniens ont été massacrés, et plus de 800 000 hommes, femmes et enfants palestiniens ont été expulsés ou ont dû fuir les massacres.

En 2023, les réfugiés ou exilés représentent environ 70% des 14 millions de Palestiniens, recensés dans le monde. Aux réfugiés de la Nakba de 1948, se sont ajoutés ceux de la guerre de 1967. Bien que la résolution 194 des Nations-Unies du 11 décembre 1948 ait établi le droit au retour des réfugiés palestiniens, ce droit leur est systématiquement refusé par Israël depuis 75 ans.

Si la Nakba désigne un moment historique particulier, le processus d'expulsion des Palestiniens et de dépossession de leurs moyens d'existence n'a jamais cessé. L'annexion de Jérusalem-Est en violation totale du droit international, l'occupation militaire de la Cisjordanie, le développement massif de la colonisation en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, les destructions de maisons, les déplacements forcés des populations, la prise de contrôle de toutes les ressources dont la ressource en eau, les violences de colons contre les familles palestiniennes, le blocus inhumain de la Bande de Gaza depuis près de 16 ans, la politique de judaïsation forcée en Israël-même, toutes ces politiques concourent à la dépossession des Palestiniens de leurs terres et de leurs moyens d'existence.

Ces politiques prennent aujourd'hui une nouvelle dimension avec la mise en place fin décembre 2022 d'un nouveau gouvernement israélien, qui a mis officiellement le développement de la colonisation au premier rang de son projet, et qui a confié les postes clés du développement de la colonisation et de la répression des Palestiniens à des ministres ouvertement fascistes, racistes, homophobes et rêvant d'une nouvelle expulsion du peuple palestinien.

L'Assemblée Générale des Nations Unies a voté le 30 novembre dernier une résolution pour commémorer officiellement en 2023 la Nakba de 1948, à l'occasion du 75ème anniversaire de cette expulsion massive du peuple palestinien de sa terre. Cette résolution est particulièrement bienvenue dans la situation actuelle.

Le Collectif National pour une paix juste et durable entre palestiniens et israéliens exprime son soutien au peuple palestinien et à sa lutte pour la réalisation de ses droits fondamentaux. Il demande notamment :

- l'application de la résolution 194 des Nations Unies donnant à tous les réfugiés palestiniens le droit au retour dans leurs foyers et l'indemnisation de la perte de leurs biens,
- la reconnaissance par l'Etat Israël de sa responsabilité historique dans l'expulsion et la spoliation du peuple palestinien,
- des sanctions contre l'état d'Israël tant qu'il ne se conformera pas au droit international.

Autour de cette date du 15 mai marquant les 75 ans de la Nakba, le Collectif national appelle à des mobilisations dans toute la France.

**Signé par le Mouvement de la Paix le 11 mai 2023**